

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



F

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 2.1 de l'ordre du jour

CX/EURO 08/26/3
Août 2008

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'EUROPE

Vingt-sixième session,

Varsovie (Pologne), 7-10 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013 DU CODEX (RÉPONSES AU DOCUMENT CL 2008/4-EURO, PARTIES C I) ET II)

(I) MÉCANISMES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION NATIONAUX VISANT À AMÉLIORER LA COORDINATION ET LA COMMUNICATION HORIZONTALES ENTRE LES DÉLÉGUÉS NATIONAUX AUPRÈS DE DIVERSES ORGANISATIONS INTERNATIONALES S'OCCUPANT DE NORMES ALIMENTAIRES (VOIR L'ACTIVITÉ 4.5 DU PLAN STRATÉGIQUE)

ARMÉNIE

Possible si un Comité national du Codex est créé (voir partie A, 2ii)).

DANEMARK

En tant que membre de la Communauté européenne, le Danemark participe activement à la coordination au niveau de la CE de l'élaboration de normes internationales. Le Danemark participe également aux activités des pays nordiques en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires et est prêt à collaborer avec d'autres pays.

ESTONIE

Compte tenu du nombre limité d'experts s'intéressant aux travaux des organisations internationales ayant trait à la fixation de normes alimentaires que compte l'Estonie, il n'est pas nécessaire pour elle d'établir des mécanismes ou des critères d'évaluation pour la coordination et la communication horizontales. S'agissant de préparer la position adoptée par l'Estonie, la consultation et la coopération entre experts et parties intéressées (industries, consommateurs, etc.) sont de règle.

FRANCE

L'organisation en place répond aux attentes.

GÉORGIE

Il n'existe pas de mécanismes ni de critères d'évaluation pour améliorer la coordination et la communication horizontales entre les délégués nationaux auprès de diverses organisations internationales s'occupant de normes alimentaires.

HONGRIE

Les principes et la position nationale défendus pendant les réunions d'experts sont établis et distribués pour observations avant les réunions.

IRLANDE

Échanges par l'intermédiaire du Comité national du Codex irlandais et contacts permanents entre les ministères et organismes concernés.

LETTONIE

Dans le cadre des procédures suivies pour établir la position de la Lettonie, la coopération entre experts et parties intéressées du secteur alimentaire et les autorités gouvernementales est de règle. Nous considérons comme nécessaire l'amélioration de la coordination et de la communication horizontales.

POLOGNE

Il n'est pas nécessaire d'établir de mécanismes supplémentaires ni de critères d'évaluation pour la coordination et la communication horizontales entre délégués nationaux et organisations s'occupant de normes alimentaires. Les règles relatives à la coopération et à la préparation de la position nationale sur des points particuliers du Codex sont couvertes par la procédure interne nationale.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Afin d'améliorer la coordination et la communication horizontales entre délégués nationaux auprès de diverses organisations internationales s'occupant de normes alimentaires, le MA a créé 25 groupes de travail nationaux (partie A/2/ii). Les membres de ces groupes sont également des délégués nationaux auprès de diverses organisations internationales (OMS, OIE, OIV, OCDE, OMC, etc.) Tous les documents du Codex Alimentarius, de l'EK, de l'AESA et d'autres organisations internationales sont envoyés pour observations et information à tous les membres du groupe de travail concerné. Outre les moyens de communication électroniques, des réunions *ad hoc* ou des ateliers d'experts sont également organisés par le ministère. Le mécanisme mentionné pour la République slovaque est entré en fonction l'an dernier. La structure des groupes de travail garantit que tous les délégués nationaux auprès des organisations européennes et internationales disposent d'informations à jour. Le mécanisme semble bien établi du point de vue de l'efficacité et de la représentation. Toutefois, la communication entre experts (travaillant à titre volontaire et sans rémunération financière) pour formuler les propositions et les positions finales aurait besoin d'être intensifiée.

ROYAUME-UNI

Deux réunions par an sont organisées pour tous les délégués auprès des organes subsidiaires du Codex et des réunions de coordination de l'UE. L'objectif poursuivi est d'assurer une attitude cohérente et d'intégrer les connaissances découlant d'activités horizontales dans le Codex.

SERBIE

Une fois établi, le Comité national du Codex examinera en priorité le plan stratégique.

(II) ÉTABLISSEMENT DE STRUCTURES ET DE PROCESSUS DE CONSULTATION SOLIDES SUR LES QUESTIONS TRAITÉES PAR LE CODEX AFIN D'ASSURER LA PARTICIPATION ACTIVE DE TOUTES LES PARTIES INTÉRESSÉES ET EN PARTICULIER D'ENCOURAGER LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES À PARTICIPER AUX TRAVAUX DU CODEX AUX NIVEAUX RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL (VOIR L'ACTIVITÉ 5.5 DU PLAN STRATÉGIQUE).

ARMÉNIE

Possible si un Comité national du Codex est créé (voir partie A, 2ii)).

DANEMARK

Comme décrit ci-dessus, les ONG participent activement au Comité national du Codex dont elles sont membres et font habituellement partie de la délégation danoise auprès des divers Comités du Codex.

FRANCE

Voir 2i) ci-dessus.

HONGRIE

Les observations de la Hongrie sur diverses questions sont élaborées par les groupes de travail nationaux du Codex composés de spécialistes des domaines traités.

IRLANDE

L'Irlande travaille par l'intermédiaire du Comité national du Codex irlandais susmentionné, composé d'un large éventail de représentants des autorités, du secteur et des consommateurs.

POLOGNE

Le Service central de liaison avec le Codex de la Pologne est un organe souple et bien structuré, qui au cours de ses 45 ans d'existence a établi un réseau efficace de communication avec tous les organes intéressés. La participation des organes coopérant aux travaux du Codex fait encore l'objet d'améliorations, grâce notamment à la mise à jour de la *Procédure interne concernant les travaux du Codex au niveau national* et en menant des enquêtes auprès de tous les organes coopérants (sur la définition des questions intéressant plus particulièrement la Pologne qui sont étudiées par le Codex, sur l'utilité du site web du Service central de liaison avec le Codex et sur les difficultés rencontrées pour appliquer les normes et textes apparentés du Codex au niveau national et pour influencer l'opinion).

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Le site web du Service central de liaison avec le Codex (et le lien avec le Codex Alimentarius) donne la possibilité à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes traités par le Codex de se familiariser et de communiquer avec le Service central de liaison. Comme indiqué dans d'autres parties du questionnaire, diverses organisations non gouvernementales participent à l'élaboration des projets de norme et de la législation.

ROYAUME-UNI

Comme mentionné précédemment, l'AESA facilite les travaux du Comité consultatif national pour le Codex, dont l'objectif est de garantir qu'un large éventail de parties prenantes continue à participer aux travaux du Codex.

SERBIE

La première tâche du Comité national du Codex, une fois celui-ci créé, sera d'examiner le plan stratégique.